



Axe 4: Consommation et production

a. Enjeux

Les émissions de gaz à effet de serre de ce domaine sont majoritairement liées aux processus de fabrication et de transport des biens et services consommés localement, mais très largement produits à l'étranger, en partie dans des pays fortement consommateurs d'énergies fossiles, y compris de charbon. Il faut également prendre en considération les émissions liées à la fin de vie des objets, c'est-à-dire aux processus de recyclage et d'élimination des déchets²³.

Les émissions liées aux biens et services sont celles qui, durant les dernières décennies, ont connu la croissance la plus importante et la plus continue, compensant, au niveau du bilan carbone global, les gains obtenus dans le domaine des bâtiments (-20% environ d'émissions au niveau genevois entre 1990 et 2018, grâce au remplacement des chauffages fossiles).

Cette croissance s'explique entre autres par la durée de vie toujours plus réduite des biens que nous achetons. Pour les appareils électriques et électroniques, ce phénomène peut notamment être mis à en lien avec la problématique de « l'obsolescence programmée ». Mais il faut également prendre en compte les habitudes de consommation basées sur un renouvellement continu des achats (appareils électroniques mais aussi vêtements ou mobilier), pratiques rendues possibles par l'accès à des biens dont les prix très bas ne reflètent nullement les véritables impacts environnementaux et sociaux liés à leur production. À cette multiplication des objets, qui soulève aussi des enjeux de stockage, s'ajoute une tendance à l'augmentation de la taille, du nombre de fonctions ou encore de la puissance de nos équipements, qui sont autant de facteurs contribuant à l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre liées à la production et à la fin de vie des produits.

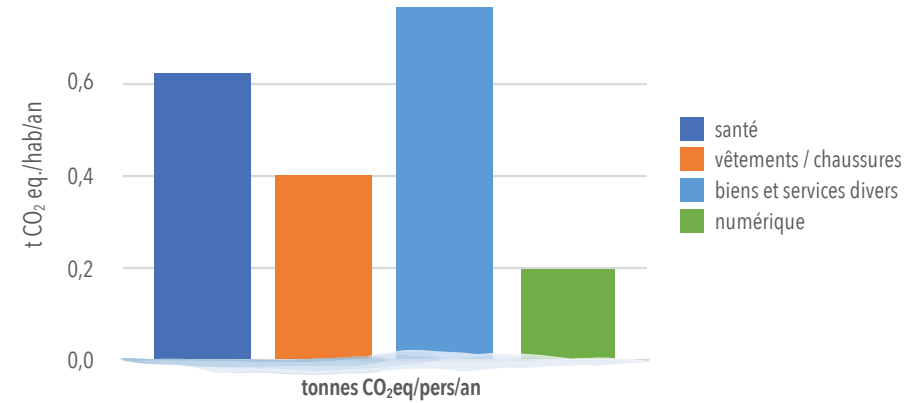


Figure 14 – Répartition des émissions de gaz à effet de serre liées aux différents biens et services consommés, en t CO₂ eq./hab/an. Pour le numérique, les consommations d'énergie liées au fonctionnement des appareils ne sont pas comptabilisées car elles relèvent de l'axe 1 du plan climat (source : bilan carbone communal).

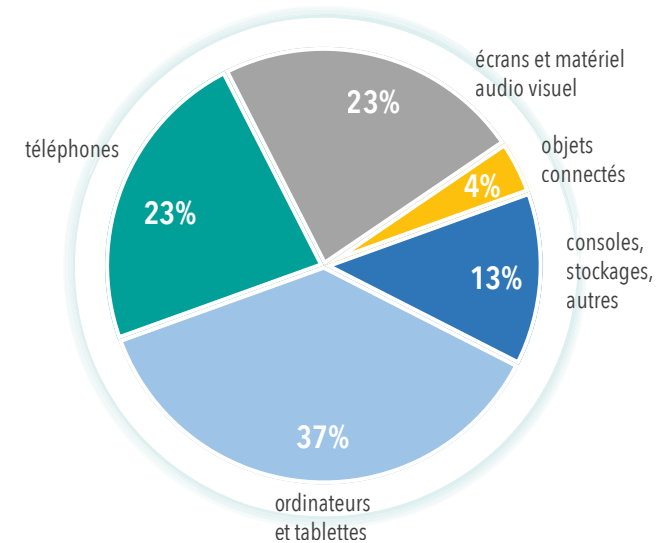


Figure 15 – Répartition des émissions liées à la phase de production des équipements numériques (source : Ademe, 2022)²⁴

²³ Selon l'approche du bilan carbone, les consommations énergétiques liées à la phase d'utilisation des biens (et émissions de gaz à effet de serre qui y sont associées), sont comptabilisées dans l'axe 1 « Énergie et constructions », où sont prises en compte l'ensemble des consommations énergétiques locales.

²⁴ Ces chiffres ont été évalués pour la France en 2022 : ADEME, 2022. Évaluation de l'impact environnemental du numérique en France et analyse prospective. Évaluation environnementale des équipements et infrastructures numériques en France (No 2/3; Expertises).

Au regard de tous ces critères, nous soulignerons les enjeux particuliers que comporte le numérique. Ce secteur, sur lequel repose désormais le fonctionnement de l'entièreté de notre société (y compris par ex. notre sécurité d'approvisionnement en énergie), est en effet l'un de ceux qui a connu la plus forte croissance de ses émissions durant les 20 dernières années. Les émissions liées à la phase de production du matériel représentent en moyenne 80% de celles générées sur toute la durée de vie de celui-ci (utilisation et élimination comprises). La figure 15 montre, pour cette phase de production, le poids carbone respectif des différents types d'équipements.

Les enjeux d'adaptation aux changements climatiques sont dans ce domaine principalement indirects. Il s'agit notamment de considérer le besoin de sécuriser à long terme notre approvisionnement en matériaux et biens de consommation essentiels. En effet, les filières internationales dont nous dépendons peuvent facilement être fragilisées par des problématiques directement ou indirectement liées aux changements climatiques. De manière plus ponctuelle, il faut aussi considérer les impacts que peuvent avoir les événements météorologiques extrêmes sur les activités économiques locales (par ex. baisse de productivité en période de canicule ou risque de destruction d'infrastructures).

b. Objectifs cadres

À l'instar de la logique appliquée en matière d'alimentation, il s'agit de promouvoir plus de circularité dans les filières de production et de consommation des biens et services, en travaillant à la fois sur les modes de consommation et sur la consolidation d'un tissu économique local favorable à la promotion de la durabilité.

c. Priorités d'action

Diminuer la quantité des biens accumulés au niveau individuel est la priorité, dans un souci de réduction des émissions de gaz à effet de serre, mais aussi dans l'idée de pouvoir recentrer les capacités d'achats sur des biens de qualité, issus de filières durables (au sens environnemental, social et économique). Cette préoccupation va de pair avec l'impératif d'allongement de la durée de vie des biens, qui doit notamment pouvoir s'appuyer sur le renforcement des compétences et offres locales de services en matière de réparation et réutilisation. Ces deux « chantiers », relativement nouveaux, ne doivent pas faire perdre de vue le besoin de poursuivre, en parallèle, l'accompagnement actrices et des acteurs économiques en place dans leurs efforts de réduction de leurs émissions, de même que la mise en œuvre des planifications et projets développés en matière de gestion des déchets.

MESURES

- 4.1 Promouvoir les usages partagés et la sobriété dans l'utilisation des biens et équipements
- 4.2 Œuvrer pour l'allongement de la durée de vie des biens de consommation
- 4.3 Œuvrer pour la durabilité du tissu économique local
- 4.4 Agir pour une réduction des déchets la source et optimiser le recyclage

